Bordereau attestant l'exactitude des informations - EPINAL - 8801 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 05/01/2026 - 12 - 2022 B 00950 - 898 567 938 - ABALONE TT SAINT DIE

SAS ABALONE TT SAINT DIE

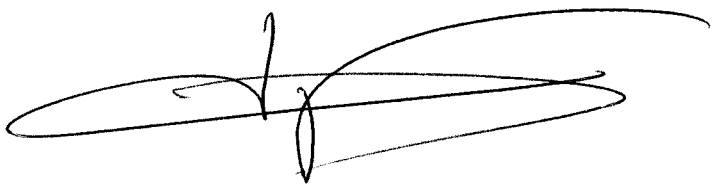
13 PLACE SAINT MARTIN

88100 SAINT-DIE-DES-VOSGES

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Certifié conforme

Certifié conforme le 29/12/2025



BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	4 024.40	2 572.69	1 451.71	2 793.18	-1 341.47	-48.03
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	17 373.70	5 940.37	11 433.33	11 188.02	245.31	2.19
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	5 192.00		5 192.00	2 186.00	3 006.00	137.51
	Autres immobilisations financières	2 070.00		2 070.00	2 070.00		
	Total II	28 660.10	8 513.06	20 147.04	18 237.20	1 909.84	10.47
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	164 077.95	865.60	163 212.35	128 555.64	34 656.71	26.96
	Autres créances	79 722.54		79 722.54	50 191.48	29 531.06	58.84
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités						
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	3 060.25		3 060.25	660.95	2 399.30	363.01
	Total III	246 860.74	865.60	245 995.14	179 408.07	66 587.07	37.11
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	275 520.84	9 378.66	266 142.18	197 645.27	68 496.91	34.66

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 7 262.00
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 132 000)	132 000.00	132 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	-64 792.36	-6 423.69	-58 368.67	-908.65
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	2 103.54	-58 368.67	60 472.21	103.60
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	69 311.18	67 207.64	2 103.54	3.13
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	751.62	120.37	631.25	524.42
	Emprunts et dettes financières diverses	40 079.81	604.81	39 475.00	NS
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 759.03	42 221.10	-34 462.07	-81.62
	Dettes fiscales et sociales	147 623.75	85 950.89	61 672.86	71.75
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	616.79	1 540.46	-923.67	-59.96
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	196 831.00	130 437.63	66 393.37	50.90
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	266 142.18	197 645.27	68 496.91	34.66
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	196 831.00	130 437.63		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2023 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	679 016.99		679 016.99	305 174.80	373 842.19	122.50
Chiffre d'affaires NET	679 016.99		679 016.99	305 174.80	373 842.19	122.50
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation				4 185.21	-4 185.21	-100.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			14 082.31	13 564.58	517.73	3.82
Autres produits			47.42	2.05	45.37	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			693 146.72	322 926.64	370 220.08	114.65
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			120 976.00	104 325.93	16 650.07	15.96
Impôts, taxes et versements assimilés			14 954.52	6 318.37	8 636.15	136.68
Salaires et traitements			470 997.80	228 053.46	242 944.34	106.53
Charges sociales			87 891.26	40 658.56	47 232.70	116.17
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4 841.16	3 671.90	1 169.26	31.84
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			865.60		865.60	
Dotations aux provisions						
Autres charges			248.69	2.70	245.99	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			700 775.03	383 030.92	317 744.11	82.96
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-7 628.31	-60 104.28	52 475.97	87.31
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)		1 777.74	-1 777.74	-100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V		1 777.74	-1 777.74	-100.00
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	268.15		268.15	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	268.15		268.15	
2. Résultat financier (V-VI)	-268.15	1 777.74	-2 045.89	-115.08
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-7 896.46	-58 326.54	50 430.08	86.46
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	10 000.00		10 000.00	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	10 000.00		10 000.00	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		42.13	-42.13	-100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		42.13	-42.13	-100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	10 000.00	-42.13	10 042.13	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	703 146.72	324 704.38	378 442.34	116.55
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	701 043.18	383 073.05	317 970.13	83.01
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	2 103.54	-58 368.67	60 472.21	103.60

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SAS ABALONE TT SAINT DIE

13 PLACE SAINT MARTIN

88100 SAINT-DIE-DES-VOSGES

ANNEXE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 266 142.18 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 679 016.99 Euros et dégageant un bénéfice de 2 103.54 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Au cours de l'exercice, la société ABALONE France a consenti une subvention d'équilibre à hauteur de 10 000 euros.
Cette subvention est accompagnée de la clause dite de retour à meilleur fortune définie de la manière suivante :
Le retour à meilleure fortune sera constaté dés lors que le résultat de la société ABALONE TT SAINT DIE deviendra bénéficiaire tout en garantissant le maintien des capitaux propres à un montant au moins égal à celui du capital social, dans la limite annuelle de 50% du résultat d'exploitation.
Une somme égale à l'excédent constaté sera alors affectée directement au compte

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

créditeur du créancier, en proportion de sa créance par rapport au total de l'abandon, ceci chaque année et jusqu'à apurement complet de l'abandon.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	4 024		
Installations générales agencements aménagements divers	3 226		3 745
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 403		
TOTAL	13 629		3 745
Prêts, autres immobilisations financières	4 256		3 006
TOTAL	4 256		3 006
TOTAL GENERAL	21 909		6 751

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			4 024	4 024
Installations générales agencements aménagements divers			6 971	6 971
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			10 403	10 403
TOTAL			17 374	17 374
Prêts, autres immobilisations financières			7 262	7 262
TOTAL			7 262	7 262
TOTAL GENERAL			28 660	28 660

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 231	1 341		2 573
Installations générales agencements aménagements divers	438	1 148		1 587
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 002	2 351		4 354
TOTAL	2 441	3 500		5 940
TOTAL GENERAL	3 672	4 841		8 513

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 341				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 148				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 351				
TOTAL	3 500				
TOTAL GENERAL	4 841				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		866			866
TOTAL		866			866
TOTAL GENERAL		866			866
Dont dotations et reprises d'exploitation		866			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	5 192	5 192	
Autres immobilisations financières	2 070	2 070	
Clients douteux ou litigieux	1 039	1 039	
Autres créances clients	163 039	163 039	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 253	2 253	
Groupe et associés	10 000	10 000	
Débiteurs divers	67 469	67 469	
Charges constatées d'avance	3 060	3 060	
TOTAL	254 123	254 123	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	3 006		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	752	752		
Fournisseurs et comptes rattachés	7 759	7 759		
Personnel et comptes rattachés	58 993	58 993		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	28 585	28 585		
Taxe sur la valeur ajoutée	52 864	52 864		
Autres impôts taxes et assimilés	7 181	7 181		
Groupe et associés	40 080	40 080		
Autres dettes	617	617		
TOTAL	196 831	196 831		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	13 200			13 200

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	61 154
Total	61 154

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	106
Emprunts et dettes financières diverses	49
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 759
Dettes fiscales et sociales	39 499
Autres dettes	617
Total	48 030

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 060
Total	3 060

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 473 euros honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ALLIANZ	143 871
Total	143 871

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

ABALONE TT SAINT DIE
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 132000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 13 - 15 PLACE SAINT MARTIN
88100 SAINT DIE DES VOSGES
898567938 RCS EPINAL
Ci-après la « Société »

AFFECATION DU RESULTAT PROPOSEE A L'ASSOCIE UNIQUE DU 6 juin 2025

TROISIEME DECISION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Après avoir pris connaissance, pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

- Du résultat bénéficiaire d'un montant de 2103,54 euro(s),
- Du poste « "Report à nouveau" » de l'exercice précédent d'un montant de -64792,36 euro(s)
- De la réserve légale d'un montant de 0 euro(s)

L'associé unique décide d'affecter le résultat :

- Au poste « *report à nouveau* » pour un montant de 2103,54 euro(s),
 portant le solde du compte « report à nouveau » à un montant de : -62688,82 *euro(s) ;*

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'associé unique prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2023			Néant
31.12.2022			Néant
31.12.2021			Néant

ABALONE TT SAINT DIE
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 132000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 13 - 15 PLACE SAINT MARTIN
88100 SAINT DIE DES VOSGES
898567938 RCS EPINAL
Ci-après la « Société »

AFFECATION DU RESULTAT ADOPTEE PAR L'ASSOCIE UNIQUE DU 6 juin 2025

TROISIEME DECISION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Après avoir pris connaissance, pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

- Du résultat bénéficiaire d'un montant de 2103,54 euro(s),
- Du poste « "Report à nouveau" » de l'exercice précédent d'un montant de -64792,36 euro(s)
- De la réserve légale d'un montant de 0 euro(s)

L'associé unique décide d'affecter le résultat :

- Au poste « *report à nouveau* » pour un montant de 2103,54 euro(s),
 portant le solde du compte « report à nouveau » à un montant de : -62688,82 *euro(s) ;*

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'associé unique prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2023			Néant
31.12.2022			Néant
31.12.2021			Néant

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

Certifié conforme
Le Président,
La société ABALONE FRANCE
Représentée par Madame Nadège LIGNON

